



FÉDÉRATION
QUÉBÉCOISE DES
MUNICIPALITÉS

2954, boul. Laurier, bur. 560
Québec (Québec)
G1V 4T2

T 418 651-3343
Sans frais 1 866 951-3343
F 418 651-1127

fqm.ca

Le 24 mars 2016

Madame Véronique Dubois
Secrétaire de la Régie de l'énergie
800, rue du Square-Victoria, bureau 2.25
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Objet : Demande de statut d'intervenant relativement à la modification de certaines conditions de service d'électricité et des frais afférents d'Hydro-Québec (Dossier: R-3964-2016)

Intérêt et représentativité de la FQM

Fondée en 1944, la Fédération québécoise des municipalités (FQM) s'est établie comme un acteur crédible qui, par ses actions, vise constamment à défendre l'autonomie du milieu municipal et à favoriser le développement de l'ensemble des régions du Québec.

Comptant plus de 1000 municipalités locales et MRC membres, la FQM s'appuie sur une force de 7000 élus.

La mission de la FQM est donc de représenter les intérêts des municipalités locales et régionales en assumant un leadership politique et stratégique.

Motifs de l'intervention de la FQM

La FQM est préoccupée par certaines conditions de service touchant les municipalités rurales, notamment celles en matière de prolongement de réseau de distribution d'électricité d'Hydro-Québec dans les milieux sans adduction d'eau ou d'égout.

La FQM souligne que plusieurs des conditions de service touchent directement les municipalités en matière d'aménagement du territoire et d'implantation de projets.

La FQM entend donc présenter le point de vue des municipalités rurales et des municipalités régionales de comtés (MRC) à titre de responsables de la planification, de l'aménagement et le développement des territoires municipaux.

La FQM souhaite donc participer aux rencontres de travail, notamment celles sur le prolongement de réseau, avec le personnel de la Régie de l'énergie et les intervenants qui seront reconnus.

... verso

Conclusions recherchées

La FQM entend apporter sa contribution au présent dossier en exprimant les préoccupations, les points de vue et les recommandations de ses membres sur la révision des conditions de service d'Hydro-Québec liées au prolongement de réseau de distribution d'électricité d'Hydro-Québec.

La FQM demande à la Régie de l'énergie de rembourser les frais qu'engagera la Fédération, à titre d'intervenante, dans le cadre du présent dossier.

Monsieur Farid Harouni, conseiller politique à la FQM, agira à titre d'analyste dans le présent dossier. Ses coordonnées sont les suivantes :

Monsieur Farid Harouni
Conseiller politique
Direction Politiques, recherche et développement
Fédération québécoise des municipalités
2954, boulevard Laurier, bureau 560
Québec, (Québec) G1V 4T2
Téléphone: 418 651-3343, poste 238
Télécopieur: 418 651-3343
Courriel : fharouni@fqm.ca

Dans l'attente d'une réponse favorable à notre demande, nous vous prions de recevoir nos meilleures salutations.


SYLVAIN LÉPAGE
Directeur général